



Haute école
spécialisée bernoise



Un travail d'étudiant-e pour votre entreprise

L'innovation et la recherche sont indispensables pour maîtriser les nombreux défis du secteur agricole. Dans le cadre de leurs travaux de semestre, de bachelor ou de master, les étudiant-e-s de la BFH-HAFL peuvent contribuer à faire progresser votre entreprise en R&D.

En quoi consiste un travail d'étudiant-e ?

- 2 Tous les étudiant-e-s du bachelor en agronomie doivent réaliser deux travaux de semestre en 2^e année et un mémoire de bachelor en 3^e année. Quant aux étudiant-e-s de master en Sciences agronomiques, ils concluent leur cursus par un mémoire de master.

Dans leurs travaux de semestre, les étudiant-e-s s'exercent à la démarche scientifique en traitant une question en lien avec la pratique. Les mémoires de bachelor et de master (travaux de diplôme) sont de plus grande envergure. Les étudiant-e-s y traitent également un problème concret en suivant une démarche scientifique rigoureuse et en se référant à des publications récentes sur le sujet et aux derniers acquis de la recherche. Leur capacité de synthèse est évaluée dans le cadre de la soutenance orale du mémoire. Chaque étudiant-e est encadré par une enseignante ou un collaborateur scientifique de la BFH-HAFL et, lorsqu'il s'agit d'un mandat externe, également par un-e mentor-e de l'entreprise ou organisation partenaire.

Vos avantages

Souvent, les entreprises et organisations n'ont pas le temps d'approfondir certains domaines spécifiques. Si c'est votre cas, vous pouvez demander à la BFH-HAFL de traiter une question concrète pour vous. Vous profitez non seulement des connaissances très actuelles de nos étudiant-e-s, mais aussi de la riche expérience pratique et scientifique de nos enseignant-e-s. Selon l'ampleur du sujet, il est possible de combiner plusieurs travaux de semestre et mémoires de bachelor ou de master.

La BFH-HAFL n'exige aucun émolument pour les travaux de semestre ou les mémoires, car ceux-ci relèvent de la formation des étudiant-e-s. De ce fait, elle ne peut pas non plus garantir une qualité minimale. Si le travail fait beaucoup recours à l'infrastructure des laboratoires, l'école facture un montant forfaitaire, variable selon l'ampleur du projet, qui couvre une partie des coûts pour les consommables et l'utilisation des équipements. Votre entreprise ou organisation doit par ailleurs être disposée à rembourser les frais que les étudiant-e-s encourent dans le cadre de leur travail. Pour les mémoires de bachelor et de master, il est également souhaité qu'elle nomme un-e experte dans le jury de soutenance.

Comment procéder ?

Une coopération avec la BFH-HAFL vous intéresse et vous souhaitez donner à des étudiant-e-s la possibilité de travailler sur des sujets passionnants qui répondent à des besoins concrets ?

Pour vous faire une meilleure idée du type et de l'ampleur des sujets, allez sur notre site web www.bfh.ch/hafl : sur les pages du Bachelor en Agronomie et du MSc in Life Sciences – Sciences agronomiques, vous trouvez des exemples de mémoires de bachelor et de master.

Pour nous proposer un sujet, il suffit de nous envoyer un titre provisoire et une description succincte des objectifs. Veuillez tenir compte des délais et du calendrier de réalisation ci-dessous.

Travail de semestre, mémoires de licence et de master

	Travail de semestre	Mémoire de bachelor (standard)	Mémoire de bachelor (compact)	Mémoire de master
Ampleur indicative	90 à 120 heures, réparties sur 3 à 7 mois Max. 30 pages (sans les annexes)	420 à 600 heures, réparties sur 8 mois Max. 60 pages (sans les annexes)	420 à 600 à heures, réparties sur 3 mois Max. 60 pages (sans les annexes)	900 heures, soit à plein temps sur 6 mois, soit réparties sur une période plus longue. Nombre de pages illimité
Proposition des sujets	Possible en tout temps	Avant la semaine 43	Avant la semaine 36	Possible en tout temps
Attribution des sujets	Possible en tout temps	Semaine 50	Semaine 39	Possible en tout temps
Remise du travail terminé	Possible en tout temps	Vendredi de la semaine 32	Vendredi de la semaine 51	44 délais par an : semaines 44, 2, 14, 32
Soutenance orale	Aucune	Semaines 35 et 36	Semaine 3	4 sessions par an : semaines 48, 6, 18, 36

Voulez-vous déjà soumettre une proposition concrète ou avez-vous encore des questions ? Adressez-vous sans hésiter à Samuel Kohler, responsable du BSc en Agronomie, ou à Jan Grenz, responsable de l'orientation Sciences agronomiques du MSc. Ils vous conseilleront, recueilleront vos questions concrètes et vous mettront en contact avec la personne compétente pour le sujet qui vous intéresse.

Contact

Haute école spécialisée bernoise

Haute école des sciences agronomiques,
forestières et alimentaires HAFL

Länggasse 85

CH-3052 Zollikofen

www.bfh.ch/hafl

Prof. Samuel Kohler

Responsable du BSc en Agronomie

T +41 (0)31 910 21 60

samuel.kohler@bfh.ch

Prof. Jan Grenz

Responsable du MSc en Sciences agronomiques

T +41 (0)31 910 21 99

jan.grenz@bfh.ch